



## Un PLFSS 2025 en discussion qui met en lumière des injonctions paradoxales !

**Paris le 04 février 2025.** Même si la FNI se félicite du taux de relèvement de l'ONDAM à 3,4%, elle reste dubitative quant aux déclarations de Catherine Vautrin qui a précisé le niveau des objectifs de dépenses d'assurance maladie : L'ONDAM hospitalier passe à 109,6 Md€, l'ONDAM de ville à 113,2 Md€.

"Des moyens supplémentaires à hauteur de 1 milliard permettront d'améliorer la situation financière des hôpitaux, leur capacité à offrir des soins de qualité", affirme la ministre de la Santé. Un effort particulier portera sur les effectifs des services de soins critiques et de réanimation.

Alors que les discussions sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2025 (PLFSS) se poursuivent à l'Assemblée nationale et que le gouvernement a engagé sa responsabilité (49.3) sur les premières parties du texte, force est de constater que les injonctions paradoxales ne sont pas mortes !

- Où se situent le virage ambulatoire et l'approche domiciliaire définis dans la stratégie Nationale de Santé ?
- À quand la fin des politiques incantatoires ?
- Quand le maintien à domicile des personnes âgées fragiles sera une priorité ?
- Quand la voix des IDEL, acteurs incontournables de ce maintien à domicile sera entendue ?
- À quand un examen de la Loi infirmière qui ouvrira le champ à des négociations conventionnelles pour les IDEL ?

La transition démographique, le vieillissement de la population, l'explosion des maladies chroniques nous conduit au bord du précipice. Ce PLFSS nous invite à un grand pas en avant !

*Contact :*

*Daniel Guillerm Président*

*Portable 06 08 84 50 27*

